

VILLE  
D'HENDAYE



HENDAIAKO  
HERRIKO  
ETXEA

OBJET : PÉTITION POUR LA PRISE EN COMPTE DES PRÉJUDICES CAUSÉS  
AUX COMMERÇANTS HENDAYAIS DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION  
DU CONTRE-SOMMET G7

NOS RÉF. : AM.RS – 413.2019

AFFAIRE SUIVIE PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

---

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu ce 5 août votre courrier du 26 juillet, par lequel vous me faites part de vos inquiétudes autour de la tenue du « Contre-G7 » à Hendaye.

Si je comprends que pour des raisons de facilité vous interrogiez le Maire, il ne vous a pas échappé que la Ville subit cet événement et que les Services Municipaux se retrouvent mobilisés pour une organisation qui nous est imposée.

J'ai bien noté que la plupart de vos questions doivent être adressées à l'État qui est le premier responsable de toutes les perturbations de notre saison estivale. C'est lui qui a choisi le G7 à Biarritz et c'est aussi lui qui a choisi Hendaye pour le « Contre-G7 ».

S'agissant des perturbations, nous avons tout fait pour les limiter au strict minimum, les organisateurs ne souhaitent pas porter préjudice à Hendaye et vont donc privilégier au maximum les déplacements en mode doux et les transports en commun.

En accord avec l'État, nous avons également obtenu que la circulation routière ne soit jamais interrompue à l'exception d'une partie de la Commune le 24 août pendant la manifestation.

Le « Contre-G7 » dans sa partie activité sur notre Ville se déroulera du mercredi 21 août au samedi 24 août.

**1. Sur la question des compensations :**

La Ville ne peut pas agir autrement que dans le cadre strict de ses compétences. S'agissant des pertes d'exploitation, je transmets à Monsieur le Préfet et aux Parlementaires votre demande car il appartient à l'État de prendre les mesures adaptées. Il serait paradoxal de faire payer aux Hendayais un éventuel préjudice provoqué par un événement dont ils ne sont en rien responsables !

**2. S'agissant de l'ordre de fermeture des commerces :**

C'est une mesure de sécurité publique qui ne peut être prise que par Monsieur le Préfet.

**3. Pour le stationnement :**

Nous proposons, en accord avec Hendaye Tourisme, un dispositif spécifique au parking INDIGO. Le tarif sera très fortement réduit grâce à une participation de la Ville.

**4. Il n'est pas prévu de dispositif de « laisser passer » :**

Cette mesure ne se justifie pas dans la mesure où la circulation sera maintenue. Le 24 août journée de la manifestation, elle sera partiellement perturbée entre la Baie de Txingudi et la Gare.

**5. Le dispositif de sécurité sera très important pendant toutes ces journées :**

L'État s'est engagé à une présence à la fois massive et discrète. Massive parce qu'avec un événement qui se déroule de part et d'autre de la frontière aucun débordement ne peut être toléré, discrète afin de ne pas créer de point de fixation qui pourrait être interprété négativement par des auteurs de troubles éventuels.

Du côté des services municipaux, comme nous sommes capables de le faire pour les grands événements, la mobilisation sera très importante, Police Municipale, Services Techniques seront en nombre dans l'accompagnement de cet événement. De très nombreux agents ont accepté de reporter leurs congés pour être présents au cours de la semaine du 19 au 26 août.

**6. Le parcours de la manifestation du 24 août est désormais connu :**

Il partira en un seul cortège du rond-point de Flore, Boulevard de la Baie, Boulevard du Général de Gaulle, Pont International. La manifestation doit débuter à 11 heures pour se terminer vers 14 heures à FICOBA.

En conclusion, votre courrier rejoint les préoccupations de vos élus. Sachez que de manière constante et déterminée nous avons défendu et continuerons à défendre les intérêts d'Hendaye tant auprès des organisateurs que des services de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

*Très cordialement,*

*Le Maire,*

*1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,  
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,*



*Kotte ECENARRO*

*Kotte ECENARRO*

**Copie à :**

- M. Éric SPITZ - Préfet,
- M. Hervé JONATHAN - Sous-Préfet,
- Mme Florence LASSERRE – Députée,
- M. Vincent BRU – Député,
- M. Max BRISSON – Sénateur,
- Mme Denise SAINT-PÉ – Sénatrice,
- Mme Frédérique ESPAGNAC – Sénatrice.